

SON ELABORATION ? UNE CONSTRUCTION PARTICIPATIVE

Définir la politique régionale de santé est une opportunité, pour l'ensemble des acteurs régionaux du système de santé et des politiques publiques, de capitaliser sur les expérimentations et d'innover.

/// Une concertation élargie aux partenaires

■ Des points d'étapes réguliers auprès des instances : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Grand Est (CRSA), conseil de surveillance, commissions de coordination des politiques publiques.

■ Des conseils territoriaux de santé, des élus locaux.

■ Des représentants des acteurs de santé, des experts, des usagers.

■ Des conférences des financeurs, URPS, Comité régional des soins des proximité...

/// Une consultation réglementaire

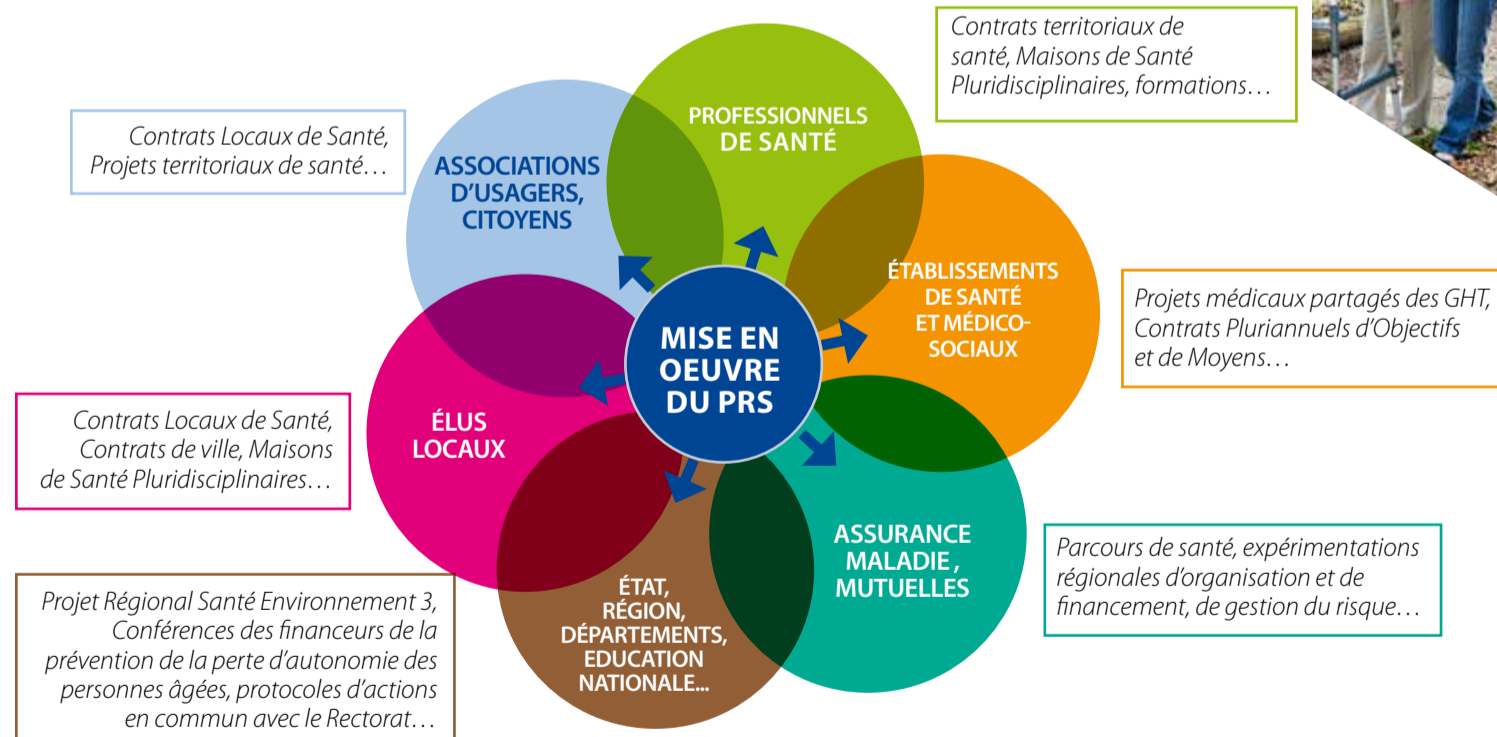
Le projet du PRS sera soumis à consultation auprès de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie, des Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, du Préfet de région, des collectivités territoriales et du conseil de surveillance de l'ARS. Durant 3 mois, ces acteurs auront la possibilité de donner leur avis avant l'adoption du PRS Grand Est.

Un état des lieux régional, des diagnostics territoriaux, des portraits de territoire et l'évaluation des PRS 2012-2017 des ex-3 régions ont alimenté la réflexion sur le PRS.



SA MISE EN ŒUVRE ? LA NÉCESSITÉ D'UN PARTENARIAT RENFORCÉ

Des partenaires impliqués au plus proche des territoires.



CALENDRIER DU PRS GRAND EST

/// Travaux du PRS

SEPTEMBRE 2016
Evaluation des PRS de première génération

MARS 2017
Réalisation d'un état des lieux régional et des portraits de territoire

JANVIER À JUILLET 2017
Groupes de travail pour élaborer le PRS

OCTOBRE 2017
1^{ère} version du PRS soumise à la concertation

/// Concertation élargie et consultation réglementaire

OCTOBRE À DÉCEMBRE 2017
Concertation avec les partenaires

JANVIER À AVRIL 2018
Consultation réglementaire

/// Adoption de la Stratégie Nationale de Santé

DÉCEMBRE 2017

/// Adoption définitive du PRS

MAI 2018
Arrêté par le Directeur général de l'ARS Grand Est

/// Mise en œuvre du PRS et évaluation annuelle de son avancement

2018 - 2027
Cadre d'Orientation Stratégique

2018 - 2022
Schéma Régional de Santé



**Construisons ensemble
la santé de demain**

**SOU MIS À LA
CONSULTATION**

**Le Projet
Régional
de Santé**

2018 - 2027 /// Grand Est



www.grand-est.ars.sante.fr
rubrique « Politique de santé »



ARS Grand Est
Direction de la Stratégie
ars-grand-est-strategie@ars.sante.fr
www.grand-est.ars.sante.fr
rubrique « Politique de santé »

QU'EST-CE QUE LE PRS 2 ?

Le Projet Régional de Santé 2018-2027 constitue la feuille de route de l'ARS pour les 10 ans à venir. Il détermine, en cohérence avec la Stratégie Nationale de Santé et dans le respect des lois de financements, les priorités de la politique de santé en région, dans les différents champs (prévention, médecine de ville, médico-social et hospitalier) et dans une logique de parcours de santé.



/// Un PRS simplifié, tourné vers l'action

Un COS (2018-2027) Cadre d'Orientation Stratégique

→ Détermine les orientations et les objectifs stratégiques qui guideront l'action de l'ARS pour les 10 prochaines années.

→ Prend en compte l'état de santé de la population, les inégalités territoriales de santé ainsi que les évolutions, innovations technologiques, thérapeutiques, organisationnelles majeures de nature à modifier profondément le paysage régional de la santé dans 10 ans.

Un SRS (2018-2022) Schéma Régional de Santé

→ Détermine les évolutions de l'offre de santé (prévention, soins de proximité, sanitaire et médico-social) dans une logique de coordination des parcours de santé.

→ Prévoit les actions à conduire pour améliorer l'accès à la prévention et aux soins des plus défavorisés, dans un objectif de réduction des inégalités territoriales de santé (Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis - PRAPS).

/// Un PRS qui s'inscrit dans les priorités de la Stratégie Nationale de Santé (SNS) 2017-2022 (en cours de concertation)

- La prévention et la promotion de la santé,
- La lutte contre les inégalités d'accès aux soins,
- La nécessité d'accroître la pertinence et la qualité des soins,
- L'innovation organisationnelle, technologique, médicale ou numérique.

/// Deux finalités

1 Améliorer la santé de nos concitoyens et répondre aux enjeux :

- de l'exigence de qualité, sécurité, pertinence des soins
- de la soutenabilité financière et de l'efficacité de notre système de santé pour maintenir un système de santé solidaire
- des apports de l'innovation et du partenariat.

2 Impulser la transformation de notre système de santé afin de faire face aux défis...

- des spécificités épidémiologiques de la région
- du vieillissement de la population et des maladies chroniques
- des inégalités territoriales et sociales de santé



LES ENJEUX POUR NOTRE RÉGION

Le PRS Grand Est vise à répondre aux enjeux et aux défis majeurs de notre système de santé.

/// Une population vieillissante avec une forte augmentation de personnes âgées dépendantes à l'horizon 2030 et l'accroissement des maladies chroniques (affections cardiaques, AVC, diabète, Alzheimer...)

- En 2030, près du quart de la population du Grand Est sera âgée de 65 ans ou plus.
- Le nombre de personnes âgées dépendantes augmentera de +35% à +60% entre 2007 et 2030.

/// Une situation sociale plus défavorisée dans les grandes villes et les territoires ruraux

■ Une défaveur sociale marquée dans les grandes villes de la région (Mulhouse, Troyes, Schiltigheim, Strasbourg, Reims, Colmar, Châlons-en-Champagne, Metz et Épinal notamment).

■ Des situations plus favorables au sud de l'Alsace (Suisse), en Lorraine, dans l'ensemble des territoires du sillon lorrain, ainsi que dans l'Aube (Picardie, l'Île-de-France et l'Yonne).

■ Une défaveur sociale plus marquée en Meuse, Haute-Marne, Vosges et Ardennes.

/// Une mortalité plus défavorable

- Les cancers et les maladies cardio-neurovasculaires, à l'origine de plus de la moitié des décès
- Des taux de mortalité générale varient du simple au triple entre cantons
- Plus de 40% des décès avant 65 ans pourraient être évités



/// Des inégalités d'accès à l'offre de santé

- Une densité médicale globalement inférieure à la moyenne nationale avec de fortes disparités territoriales
- Une densité paramédicale (infirmiers, sage femmes) supérieure à la moyenne nationale
- Près de 30% des médecins généralistes partiront en retraite dans les 5 ans

/// Une exigence de qualité, de sécurité et de pertinence des soins

La politique d'amélioration continue de la qualité doit être appréhendée de manière globale, de la ville à l'hôpital. Elle implique des évolutions de pratiques professionnelles et d'organisation pour éviter les actes redondants inadéquats et, le développement du travail d'équipe coordonné entre professionnels de santé.

/// L'apport de l'innovation et du partenariat en santé

Les progrès technologiques et thérapeutiques (thérapies géniques, nanotechnologies, innovations biotechnologiques, chirurgie robotisée...) auront un impact sur l'organisation de l'offre en santé et la demande sociale. Il est capital d'anticiper l'évolution des métiers et des compétences. Cela ne pourra se faire sans un partenariat fort avec les acteurs.

/// La soutenabilité financière et l'efficacité du système de santé

- 8,5% des dépenses de santé nationales pour 8,7% de la population nationale en 2016
- Une dynamique de dépenses 2015/2016 légèrement plus marquée que pour le reste de la France : +2,21% contre +2,15% au niveau national.

Dans un contexte économique contraint, le financement des priorités de santé de l'ARS nécessitera de mobiliser toutes les marges d'efficacité de notre système de soins : accélération du virage ambulatoire, maîtrise des dépenses de transports, développement des soins coordonnés...

COMPRENDRE LE PRS GRAND EST

/// Des orientations stratégiques (COS)

Pour améliorer la santé de nos concitoyens à horizon 2027, les travaux effectués fondent la stratégie du PRS autour de 3 grands objectifs et de 7 leviers stratégiques pour les atteindre, auxquels s'ajoute un levier transversal.

Leviers stratégiques	Nos objectifs stratégiques à 2027		
	Diminuer la mortalité évitable dans la région et agir sur les comportements à risque	Assurer un égal accès à des soins sûrs et de qualité pour tous sur tout le territoire	Promouvoir un système de santé efficient
Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé	●		
Renforcer et structurer l'offre de soins de proximité	●	●	
Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours	●	●	●
Améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées dans une logique inclusive		●	
Développer les actions de qualité, de pertinence et d'efficacité des soins	●	●	●
Adapter la politique de ressources humaines		●	●
Développer une politique d'innovation accompagnant les transformations du système de santé	●	●	●
Développer les partenariats et la démocratie sanitaire	●	●	●

/// Des objectifs opérationnels (SRS)

→ des **parcours de santé** : personnes âgées, personnes en situation de handicap, cancer, maladies chroniques, maladies cardio-neurovasculaires, maladies neurodégénératives...

→ Des **implantations**

→ des **thématiques « offre de soins »** tels que les soins de proximité et les activités hospitalières (chirurgie, imagerie...)...

→ des **thématiques spécifiques** : santé-environnement, e-santé, réduction des inégalités territoriales d'accès à la santé...

